



PRÉFET DU RHÔNE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE CREATION D'UN REJET D'EAUX PLUVIALES SUR LA COMMUNE DE FLEURIEU-SUR-SAONE : DECONNEXION DES EAUX PLUVIALES DE LA RUE DU BUISSON JUSQU'À LA SAÔNE

A la demande de la Métropole de Lyon et suivant un arrêté préfectoral du 31 octobre 2017, un dossier de demande d'autorisation environnementale « loi sur l'eau » portant sur la création d'un rejet d'eaux pluviales sur la commune de FLEURIEU-SUR-SAONE, est soumis aux formalités d'une enquête publique, conformément aux dispositions des articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants du code de l'environnement.

CETTE ENQUÊTE EST OUVERTE DURANT 34 JOURS, DU 4 DÉCEMBRE 2017 AU 6 JANVIER 2018 INCLUS.

Les travaux consistent dans la création d'un bassin de rétention, d'un fossé alimentant ce bassin, et la mise en séparatif de la rue Buisson jusqu'en Saône par la création d'un réseau d'eaux usées sur 1040 mètres, le réseau existant actuellement en unitaire étant maintenu mais changeant de destination pour devenir un réseau pluvial strict.

Pendant l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier de demande d'autorisation, en mairie de FLEURIEU-SUR-SAONE aux jours et heures d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet dédié à cette enquête publique :

<http://projet-deconnexion-eaux-pluviales.enquetepublique.net> du 4 décembre 2017 au 6 janvier 2018 inclus.

Un accès gratuit au dossier est disponible sur un poste informatique, en mairie de FLEURIEU-SUR-SAONE aux jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication d'un exemplaire du dossier d'enquête.

Le public peut consigner ses observations :

-sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie précitée

-par courrier adressé au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie de FLEURIEU-SUR-SAONE, siège de l'enquête, qui est annexé au registre dans les meilleurs délais

-sur un registre dématérialisé, accessible sur le site internet <http://projet-deconnexion-eaux-pluviales.enquetepublique.net> pendant la durée de l'enquête publique.

L'ensemble des observations du registre dématérialisé est consultable par le public pendant la durée de l'enquête publique.

-par courriel sur l'adresse électronique suivante :

projet-deconnexion-eaux-pluviales@enquetepublique.net

Mme Dominique BOULET-REGNY, retraitée du notariat - assainissement, urbanisme, environnement, désignée en qualité de commissaire-enquêtrice, se tient à la disposition du public en mairie de FLEURIEU-SUR-SAONE aux dates et heures suivantes :

4 décembre 2017	17h à 19h
20 décembre 2017	9h30 à 11h30
6 janvier 2018	9h30 à 11h30

Comme les observations adressées par voie postale à la commissaire-enquêtrice, les observations écrites qu'elle aura reçues dans le cadre de ses permanences, sont annexées au registre de la mairie, siège de l'enquête.

Un avis au public, destiné à annoncer l'ouverture de l'enquête, est affiché en mairie pré-citée, et sur leurs panneaux d'affichage communaux habituels, ainsi que sur le site de l'opération par la Métropole.

Des informations peuvent être demandées au responsable du projet, la Métropole de Lyon, auprès de Mme Laurence GARNIER à l'adresse suivante : lgarnier@grandlyon.com et au n°04 78 95 89 32, adresse postale : 20 rue du Lac, CS 33569, 69505 Lyon cedex 03.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées de la commissaire-enquêtrice sont mis à disposition du public à la direction départementale des territoires - service eau et nature, en mairie de FLEURIEU-SUR-SAONE et sur le site des services de l'Etat dans le Rhône (www.rhone.gouv.fr, puis onglets : politiques publiques ; environnement, développement durable, risques naturels et technologiques ; eau ; autorisations ; enquêtes publiques), pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête, le Préfet du Rhône est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation par un arrêté autorisant les travaux, ou par un refus.

Pour le directeur départemental
le chef de service
Laurent GARIPUY